

Commune de Montluel
Département de l'Ain
Arrondissement de Bourg-en-Bresse
Canton de Meximieux

Accusé de réception en préfecture
001-210102620-20201119-2020-11-19-016-DE
Date de télétransmission : 01/12/2020
Date de réception préfecture : 01/12/2020

REPUBLIQUE FRANCAISE – Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNE DE MONTLUEL
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2020-11-19-016-03

Séance du 19 novembre 2020

Date de convocation : 13 novembre 2020
Date d'affichage de la convocation : 13 novembre 2020

L'an deux mil vingt, le dix-neuf novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTLUEL s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à titre exceptionnel compte tenu de la crise sanitaire au sein de la salle polyvalente, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Romain DAUBIÉ, Maire.

Le caractère public de la réunion a été assuré par retransmission en direct d'une vidéo via Facebook live CMMontluel20201119.

PRESENTS : Romain DAUBIÉ, Franck GENILLON, Christian GUILLEMOT, Anne FABIANO, Philippe BELAIR, Aurore SAMIER, Karine GARNIER, Gilbert BARRIQUAND, Mustafa SARIKAYA, Christian PRADIER, Laurence RAVEROT, René BERTRAND, Patrick RENARD, Josette SAVARINO, Corinne DEBARREIX-PAGE, Virginie BECQUET, François CREVOLA, Maryse PACCARD, Jean-Paul DA SILVA, Inès DUBOIS, Manon RIGOLIER, Bertrand GUILLET, Jean-Claude PERON, Nathalie MONDY, Albane COLIN

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Christiane GUERRERO (procuration à Romain Daubié) Carine MOUSTAUD (procuration à Virginie Becquet), Irène TOST (procuration à Romain Daubié),

ABSENT : Jean-Luc CHARVET

SECRETAIRE DE SEANCE : René BERTRAND

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 25

Pouvoirs : 3

Objet : Demande de subvention pour 2020 au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) – Extension de la vidéoprotection

Rapporteur : Romain Daubié

Monsieur le Maire rappelle que la ville de Montluel est engagée dans une politique de prévention de la délinquance en collaboration avec la gendarmerie.

La Ville a d'ailleurs soumis son autorisation auprès du Préfet pour permettre une protection de divers secteurs de la ville.

Monsieur le Maire rappelle que cette opération est prévue au programme des investissements voté lors de l'adoption du budget primitif 2020.

Le Conseil Municipal sollicite l'aide de l'état dans le cadre d'une aide au titre de la DETR 2020 dans le cadre des nouvelles catégories éligibles.

Monsieur le Maire rappelle que ce programme ne bénéficie pas de subvention au titre du FIPD.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Sources	Libellé	Montant en €	Taux
Fonds propres		22 744,80	60,00 %
Emprunts			
Sous-total autofinancement		22 744,80	60,00%
Union européenne			
Etat – DETR ou DSIL	DETR	15 163,20	40,00 %
Etat - autre (à préciser)			
Conseil régional			
Conseil départemental			
Fonds de concours CC ou CA			
Autres (à préciser)			
Sous-Total subventions publiques		15 163,20	40,00%
Total H.T.		37 908,00 €	100,00 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le plan prévisionnel supra ;
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre de chacune de la subvention sollicitée ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Approuvé à la majorité Pour : 25

Contre : 3 (Albane Colin, Jean-Claude Péron, Nathalie Mondy)

Pour extrait certifié conforme

je certifie que le présent acte

a été publié ou notifié selon

les règlements en vigueur

Transmise en Préfecture le :

Reçue en Préfecture le :

Affichée le :

Le Maire
Romain DAUBIÉ

Le Maire
Romain DAUBIÉ

Commune de Montluel
Département de l'Ain
Arrondissement de Bourg-en-Bresse
Canton de Meximieux

Accusé de réception en préfecture
001-210102620-20201119-2020-11-19-016-DE
Date de télétransmission : 01/12/2020
Date de réception préfecture : 01/12/2020

REPUBLIQUE FRANCAISE – Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNE DE MONTLUEL
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2020-11-19-016-01

Séance du 19 novembre 2020

Date de convocation : 13 novembre 2020

Date d'affichage de la convocation : 13 novembre 2020

L'an deux mil vingt, le dix-neuf novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTLUEL s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à titre exceptionnel compte tenu de la crise sanitaire au sein de la salle polyvalente, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Romain DAUBIÉ, Maire.

Le caractère public de la réunion a été assuré par retransmission en direct d'une vidéo via Facebook live CMMontluel20201119.

PRESENTS : Romain DAUBIÉ, Franck GENILLON, Christian GUILLEMOT, Anne FABIANO, Philippe BELAIR, Aurore SAMIER, Karine GARNIER, Gilbert BARRIQUAND, Mustafa SARIKAYA, Christian PRADIER, Laurence RAVROT, René BERTRAND, Patrick RENARD, Josette SAVARINO, Corinne DEBARREIX-PAGE, Virginie BECQUET, François CREVOLA, Maryse PACCARD, Jean-Paul DA SILVA, Inès DUBOIS, Manon RIGOLIER, Bertrand GUILLET, Jean-Claude PERON, Nathalie MONDY, Albane COLIN

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Christiane GUERRERO (procurator à Romain Daubié) Carine MOUSTAUD (procurator à Virginie Becquet), Irène TOST (procurator à Romain Daubié),

ABSENT : Jean-Luc CHARVET

SECRETAIRE DE SEANCE : René BERTRAND

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 25

Pouvoirs : 3

Objet : Dépôt d'un dossier de demande de subvention pour 2020 au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) – Travaux pour accessibilité des bâtiments communaux

Rapporteur : Romain Daubié

Monsieur le Maire rappelle que la Commune s'est engagée dans une démarche d'optimisation de l'accessibilité des bâtiments communaux. L'objectif de ce projet est donc d'assurer un accès aux personnes handicapées tout en intégrant les spécificités de chaque établissement recevant du public. Afin de mettre ces travaux en œuvre, la commune a déposé une demande d'aide financière auprès de la DETR.

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Sources	Libellé	Montant H.T. en €	Taux
Fonds propres		34 580	50,00 %
Emprunts			
Sous-total autofinancement		34 580	50,00 %
Union Européenne			
Etat – DETR ou DSIL	DETR 2019	34 580	50,00 %
Etat – autre (à préciser)			
Conseil Régional			
Conseil Départemental			
Fonds de concours CC ou CA			
Autres (à préciser)			
Sous-total subventions publiques		34 580	50,00 %
Total H.T.		69 160	100,00 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- CONFIRME l'opération des travaux d'accessibilité des bâtiments communaux recevant du public ;
- APPROUVE le plan de financement prévisionnel ;
- S'ENGAGE à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre des subventions ;
- AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,

Approuvé à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme

je certifie que le présent acte

a été publié ou notifié selon

les règlements en vigueur

Transmise en Préfecture le :

Reçue en Préfecture le :

Affichée le :

Le Maire
Romain DAUBIÉ

Le Maire
Romain DAUBIÉ

REPUBLIQUE FRANCAISE – Liberté – Egalité – Fraternité

COMMUNE DE MONTLUEL
DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2020-11-19-016-02

Séance du 19 novembre 2020

Date de convocation : 13 novembre 2020

Date d'affichage de la convocation : 13 novembre 2020

L'an deux mil vingt, le dix-neuf novembre à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la commune de MONTLUEL s'est réuni, au nombre prescrit par la loi, à titre exceptionnel compte tenu de la crise sanitaire au sein de la salle polyvalente, en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Romain DAUBIÉ, Maire.

Le caractère public de la réunion a été assuré par retransmission en direct d'une vidéo via Facebook live CMMontluel20201119.

PRESENTS : Romain DAUBIÉ, Franck GENILLON, Christian GUILLEMOT, Anne FABIANO, Philippe BELAIR, Aurore SAMIER, Karine GARNIER, Gilbert BARRIQUAND, Mustafa SARIKAYA, Christian PRADIER, Laurence RAVERO, René BERTRAND, Patrick RENARD, Josette SAVARINO, Corinne DEBARREIX-PAGE, Virginie BECQUET, François CREVOLA, Maryse PACCARD, Jean-Paul DA SILVA, Inès DUBOIS, Manon RIGOLIER, Bertrand GUILLET, Jean-Claude PERON, Nathalie MONDY, Albane COLIN

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : Christiane GUERRERO (procuration à Romain Daubié) Carine MOUSTAUD (procuration à Virginie Becquet), Irène TOST (procuration à Romain Daubié),

ABSENT : Jean-Luc CHARVET

SECRETAIRE DE SEANCE : René BERTRAND

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de conseillers présents : 25

Pouvoirs : 3

Objet : Dépôt d'un dossier de demande de subvention pour 2020 au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux) – Travaux d'aménagement d'une zone de stationnement aux tennis – route de Jailleux

Rapporteur : Romain Daubié

Monsieur le Maire explique que l'objectif principal de ce projet est d'aménager la zone de stationnement des tennis route de Jailleux.

Afin de mettre ces travaux en œuvre, la Commune a déposé une demande d'aide financière auprès de la Dotation d'Equipeement des Territoires Ruraux (DETR).

Dans ce contexte, le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

Sources	Libellé	Montant H.T. en €	Taux
Fonds propres		105 635	80,00 %
Emprunts			
Sous-total autofinancement		105 635	80,00%
Union européenne			
Etat – DETR ou DSIL	DETR	26 409	20,00 %
Etat - autre (à préciser)			
Conseil régional			
Conseil départemental			
Fonds de concours CC ou CA			
Autres (à préciser)			
Sous-Total subventions publiques		26 409	20,00%
Total H.T.		132 044	100,00 %

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** le plan prévisionnel supra ;
- **S'ENGAGE** à prendre en autofinancement la part qui ne serait pas obtenue au titre de chacune de la subvention sollicitée ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits,
Approuvé à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme
je certifie que le présent acte
a été publié ou notifié selon
les règlements en vigueur

Le Maire
Romain DAUBIÉ

Transmise en Préfecture le :

Reçue en Préfecture le :

Affichée le :

Le Maire
Romain DAUBIÉ